

Volume 33 | Numéro 8

NOVEMBRE 2024

MARCHÉ DE NOËL

7 ET 8 DÉCEMBRE 2024

Crédit photo : Courtoisie



L'Essentiel
de *l'information*

Saint-
Pascal
On voit loin!

BMR

Avantis
Coopérative

**Soyez prêt
pour l'hiver!**



 **BMR Avantis** www.avantis.coop

C'est **PAYANT**

d'être membre de



**C'EST PLUS DE
9 000\$**

en argent Place Saint-Pascal
injecté chez les membres
au cours de la dernière année

**Vous aimeriez devenir
membre gratuitement?**

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com

 [@gensdaffairesdesaintpascal](https://www.facebook.com/gensdaffairesdesaintpascal)

Mot de la mairesse

Bonjour à toutes et à tous,

L'automne est maintenant bien installé sur Saint-Pascal, nous offrant ses plus belles couleurs. Cette saison, marquée par une succession d'événements et de réalisations, nous offre l'opportunité de faire le bilan d'un été riche en activités variées.

C'est avec une immense fierté que nous avons appris, le mois dernier, que la Ville de Saint-Pascal et la Société d'agriculture du comté de Kamouraska ont remporté le prestigieux Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent 2024 pour la revitalisation de la Place de l'Expo.

Cette distinction récompense le travail acharné de tous ceux qui ont contribué à redonner vie à ce bâtiment emblématique. Grâce à ce projet, le pavillon ancestral est devenu un cœur battant de notre communauté, accueillant le Marché de l'Expo et l'Atelier des savoirs Desjardins.

Ce prix souligne l'importance de préserver notre patrimoine et de l'adapter aux besoins de notre époque. Il témoigne également de la force de la collaboration entre la Ville et ses partenaires.

Cette reconnaissance est une source de motivation pour poursuivre nos efforts et faire de Saint-Pascal une ville dynamique et attachée à son histoire.

Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de notre marché public. Ce dimanche 3 novembre marquera la fin de cette belle saison, riche en rencontres et en découvertes. Grâce à votre engagement, exposants et visiteurs, notre marché a été un véritable lieu de vie et de rencontre. Le festival des champignons, quant à lui, a été un grand succès. Ce fut l'occasion de célébrer les richesses de notre terroir et de découvrir de nouvelles saveurs.

Je vous invite également à découvrir le parcours éphémère, inauguré lors des Journées de la culture. Ce sentier artistique, qui serpente à travers de magnifiques paysages au sentier des Sept Chutes, est une invitation à la détente et à la découverte. Profitez des couleurs de l'automne pour une balade en famille ou entre amis.

Je suis particulièrement fière de voir notre communauté s'unir autour de projets communs. Votre engagement citoyen est essentiel pour faire de Saint-Pascal un endroit où il fait bon vivre.

Je souhaite à tous et à toutes un bel automne. Prenez soin de vous et de vos proches.

Solange Morneau,
maïresse



À LA UNE

5^e édition du Marché de Noël de Saint-Pascal

Les 7 et 8 décembre prochains, ne manquez pas la cinquième édition du Marché de Noël de Saint-Pascal qui se tiendra, pour la deuxième année consécutive, à la Place de l'Expo, au 700, rue Taché. De 10 h à 17 h, venez vivre un week-end festif avec une soixantaine d'exposants prêts à vous offrir leurs produits du temps des fêtes. Ce sera l'occasion parfaite pour dénicher des cadeaux uniques, rencontrer des artisans passionnés, et découvrir une grande variété de créations et produits locaux.

Cette année, l'événement s'étend partout : à l'extérieur, au rez-de-chaussée, dans le dôme à l'arrière et même à l'étage, pour garantir une expérience de marché riche et diversifiée. Une belle offre gourmande vous attend aussi, avec la présence de Au Cabouron et de Johnny Moutarde qui raviront vos papilles avec des délices à déguster sur place.

Les organisateurs ont mis la gomme pour créer une ambiance magique et des décorations qui illumineront ce marché. Plongez dans l'esprit des fêtes et venez profiter de ce rendez-vous incontournable à la Place de l'Expo. Une expérience à partager en famille ou entre amis pour célébrer la magie de Noël à Saint-Pascal!

Sommaire

Mot de la mairesse	3
À la une	3
Résumé des séances du conseil	4-5
Horaire des bureaux municipaux	5
Horaire SAAQ	5
Service des travaux publics	6
Service des communications	7-8
Service des loisirs	6-8-9
Offre d'emploi - Surveillant	9
CPA Saint-Pascal	10
L'Impérial de Saint-Pascal	10
Nouvelle plateforme de covoiturage	11
APHK	12
Crédit d'impôt disponible	12
Nouvelles de Quartier-Jeunesse	13
SAE Kamouraska	13
Invitation de l'Unité Domrémy et du Club des 50 ans et plus	14
Remerciements des Chevaliers de Colomb	14
Invitation du Cercle de Fermières	14
Épicerie de Noël	14
Centre-Femmes La Passerelle	14

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Séance ordinaire du 3 septembre 2024

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- de nommer Messieurs Rémi Pelletier, François Gagné-Bérubé, Francis Ouellet, André Laforest et Mathieu Lévesque pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans, soit jusqu'au 6 septembre 2026.
- d'autoriser le paiement des factures de BFL Canada risques et assurances inc. au montant total de 12 493,91 \$ incluant les taxes relatives aux comptes d'honoraires des professionnels mandatés dans le dossier du refoulement du 18 août 2023 et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le surplus accumulé non affecté de la Ville.
- d'autoriser le paiement à Les Contrôles PROVAN Associés inc. d'un montant total de 10 064,53 \$ incluant les taxes pour les travaux d'entretien réalisés sur les deux vannes de contrôle Singer à l'usine de traitement d'eau potable.
- d'octroyer le contrat de nettoyage des conduites sanitaires pour les années 2024 à 2027 à Ortec Environnement Services inc. au montant total de 135 789,73 \$ incluant les taxes et d'approprier au surplus accumulé non affecté de la Ville un montant de 32 231,63 \$ pour le paiement de la dépense autorisée pour l'année 2024.
- d'octroyer le contrat d'entretien, de déneigement et de déglacage des rues, routes et trottoirs pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 à Groupe Mario Bernier inc. au montant total de 1 451 512,22 \$ incluant les taxes et d'approprier au surplus accumulé non affecté de la Ville un montant de 14 803 \$ pour le paiement d'une partie de la dépense autorisée pour l'année 2024.
- d'accepter l'offre de services professionnels datée du 26 août 2024 de Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. au montant de 5 449,82 \$ incluant les taxes afin de réaliser les plans et devis pour la réfection du pavage de la rue Notre-Dame et de pourvoir au paiement de

la dépense autorisée à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.

- de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour l'achat et l'installation de balançoires pour adultes pour le parc Ernest-Ouellet.
- d'embaucher au Service des loisirs, pour la période du 15 septembre 2024 au 26 avril 2025, le personnel étudiant suivant : Mesdames Sarah-Maude Lemelin et Jade Ouellet ainsi que Messieurs Charles-Étienne Lemelin, Émile Ouellet, Gabriel Dubé, Olivier Lévesque, Alexandre Lemelin, Gabriel Gagnon, William Desjardins, Elliott Gagnon et Antoine Beaulieu pour les activités d'automne et d'hiver 2024-2025.
- de publier le rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville dans l'édition du mois d'octobre du journal municipal l'Essentiel de l'information.

Séance extraordinaire du 16 septembre 2024

Lors de cette séance, Madame Céline Langlais, conseillère a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 404-2024 établissant un programme de revitalisation pour une partie du territoire de la Ville et Monsieur Rémi Pelletier, conseiller a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- de contracter un emprunt temporaire de 2 048 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska au taux préférentiel majoré de 0,25 % en vertu du Règlement numéro 401-2024 décrétant un emprunt de 2 048 000 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024.
- d'adopter la Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement psychologique et sexuel au travail de la Ville.
- d'embaucher Monsieur Yan Olivier Plourde à titre

Publié par Ville de Saint-Pascal
465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2312

Courriel : hoteldeville@villestpascal.com
Site Internet : www.villesaintpascal.com

Veillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2024 : février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 1201-9305

Prochaine parution : **6 décembre 2024** - Date de tombée : **14 novembre 2024**

de personnel étudiant au Service des loisirs pour la période du 17 septembre 2024 au 26 avril 2025.

- de procéder à l'embauche de Messieurs Mathieu Marquis et Félix Bernier à titre d'ouvrier d'entretien surnuméraire au Service des loisirs pour la période du 17 septembre 2024 au 31 mai 2025.

Séance extraordinaire du 30 septembre 2024

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le Règlement numéro 404-2024 établissant un programme de revitalisation pour une partie du territoire de la ville.
- d'approprier un montant de 60 000 \$ au surplus accumulé non affecté de la Ville pour le financement du Règlement numéro 404-2024 établissant un programme de revitalisation pour une partie du territoire de la Ville.
- d'octroyer le contrat pour le déneigement et l'entretien hivernal des stationnements et des accès aux immeubles pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 à 9360-0294 Québec inc. au montant total de 135 984,63 \$ incluant les taxes;
- d'octroyer le contrat pour le pavage de la rue Notre-Dame à Groupe Colas Québec inc. au montant de 273 921,04 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- d'octroyer à Allen Entrepreneur Général inc. (CWA mécanique de procédé) un contrat pour le remplacement des busettes et autres travaux de réparation de l'Actiflo 2 de l'usine de traitement d'eau potable au coût de 51 943 \$ incluant les taxes, de pourvoir au paiement d'une partie de la dépense autorisée, soit un montant de 32 745,89 \$ (taxes nettes), à même l'aide financière provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024 et de pourvoir au paiement de l'autre partie de la dépense autorisée, soit un montant de 14 685 \$ (taxes nettes), à même un emprunt au fonds de roulement de la Ville, lequel emprunt sera

remboursable sur une période de trois ans.

- d'autoriser l'achat d'un surpresseur d'air pour l'usine de traitement d'eau potable auprès de Gaétan Bolduc & Associés inc. au montant de 15 809,12 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même l'aide financière provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- d'autoriser l'achat d'un échantillonneur pour le poste d'échantillonnage de l'effluent de la Tannerie des Ruisseaux inc. auprès de Avensys Solutions inc. au montant de 7 530,86 \$ incluant les taxes et de pourvoir au paiement de la dépense autorisée à même l'aide financière provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.
- d'autoriser le paiement à Marcel Charest et Fils inc. d'un montant de 552 182,95 \$ incluant les taxes et une retenue de garantie de 10 % en regard du contrat pour les travaux d'agrandissement et de réfection du centre communautaire Robert-Côté et d'accepter provisoirement les travaux d'agrandissement et de réfection du centre communautaire Robert-Côté avec réserve en date du 27 septembre 2024.

Louise St-Pierre, avocate, OMA
Greffière
greffe@villestpascal.com

Horaire régulier des bureaux municipaux Services administratifs	
Lundi au jeudi 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	Vendredi 8 h à midi

Permis de conduire
Immatriculation
Mandataire

Société de l'assurance automobile
Québec

HORAIRE

Mandataire SAAQ / Ville de Saint-Pascal

215, rue Rochette

Veuillez prendre note que les services relatifs aux permis de conduire et à l'immatriculation sont offerts selon l'horaire suivant :

Lundi	9 h à 16 h
Mardi	9 h à 16 h
Mercredi	10 h à 16 h
Jedi	Fermé
Vendredi	Fermé

Merci et bonne journée!

Pour tout renseignement : saaq.gouv.qc.ca | 418 492-7314

RAPPELS IMPORTANTS

Élagage d'arbres

Nous voulons porter à votre attention que l'entretien des branches d'arbres qui dépassent les limites de votre propriété et qui se retrouvent dans l'emprise de la Ville (voie publique et trottoirs) demeure votre entière responsabilité. Souvent, celles-ci entravent la circulation et peuvent créer des dommages aux véhicules qui y circulent. Elles peuvent également nuire au travail des véhicules de déneigement.

Il est de la responsabilité du propriétaire d'entretenir, de couper et d'élaguer les branches d'arbre qui peuvent nuire à la circulation ainsi qu'à la sécurité des piétons. C'est pourquoi nous demandons aux propriétaires qui ont des arbres en bordure de la voie publique de porter une attention particulière afin de voir si ceux-ci nuisent à la circulation. Nous vous demandons de le faire avant la période hivernale afin de maintenir le niveau de sécurité des usagers.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le Service des travaux publics au 418 492-2312 poste 400.

Balises de déneigement

Tous les propriétaires qui installent des balises pour délimiter leur entrée charretière doivent les installer à 18 pouces de la limite du trottoir afin que les équipements et les véhicules de déneigement puissent opérer de façon efficace.

Valve d'entrée de service d'aqueduc

Pour les citoyens dont la valve d'entrée de service

d'aqueduc (bonhomme à eau) est située dans l'entrée charretière, il est important de ne pas oublier de l'abaisser au besoin pour éviter qu'elle soit endommagée par vos activités de déneigement.

Veillez-vous assurer que celle-ci demeure toujours à découvert de toute terre, gazon ou feuillage, afin d'en faciliter la détection et l'accès en tout temps.

Attention aux lingettes désinfectantes

La Ville souhaite rappeler aux citoyens qu'il faut éviter de jeter les lingettes désinfectantes dans les toilettes. Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduites. Elles s'accumulent donc, obstruent les conduites et bloquent les pompes des stations de pompage.

Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour la Ville et peut entraîner des conséquences désastreuses tel que des refoulements d'égout. Lorsque la Ville est en mesure de démontrer que l'accumulation de lingettes provient d'une résidence ciblée, les frais encourus sont refacturés au propriétaire de la résidence.

La Ville compte donc sur chacun de vous pour jeter vos lingettes à la poubelle!

Bernard Tanguay, directeur
Service des travaux publics
travauxpublics@villestpascal.com
418 492-2312, poste 400

DEUXIÈME ÉDITION DU PARCOURS ÉPHÉMÈRE DE SAINT-PASCAL

Le samedi 28 septembre dernier, dans le cadre des Journées de la culture, a eu lieu l'inauguration de la deuxième édition du Parcours éphémère, qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Ce parcours présente un total de 11 œuvres éphémères le long du sentier des Sept-Chutes et sera visible tout au long de l'automne, jusqu'aux premières neiges.



Vide, réalisée par Marjolaine Alain.

Cette année, une nouveauté a été introduite : le prix *Coup de cœur du public*, qui a été décerné à la classe de 5^e-6^e année de madame Patricia Rivard de l'école Mgr-Boucher pour leur œuvre *Les insectes et la toile*.

Rappelons que cette initiative vise à développer la curiosité et les aptitudes artistiques de

Parmi les œuvres exposées, certaines ont particulièrement captivé l'attention du public et du comité Art et Culture de Saint-Pascal, Ville en Santé. Le premier prix a été décerné à l'œuvre *Par-delà les frontières, au-dessus des rivières* créée par l'équipe de Marjolaine Émond, André Laforest, Gilbert Ancil et Gilles Michaud. Le deuxième prix a été attribué à *Capteurs de rêves*, une œuvre de Vicky Francoeur, tandis que le troisième prix a honoré *Par le chemin du*

la population. Nous tenons donc à remercier tous les artistes pour leur précieuse participation à cette deuxième édition, ainsi que les nombreux visiteurs qui ont soutenu ce projet. Un merci également aux membres du comité Art et Culture de Saint-Pascal pour leur dévouement et leur engagement envers ce magnifique projet. Nous vous souhaitons une agréable découverte du Parcours Éphémère le long du sentier des Sept-Chutes!

SAINT-PASCAL SE DOTE D'UNE POLITIQUE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 28 novembre prochain, aura lieu l'activité d'accueil pour les nouveaux arrivants et les personnes immigrantes qui se tiendra au Camp Richelieu à Saint-Pascal. Cet événement festif vise à souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents. La Ville profitera de cette tribune pour présenter la nouvelle Politique d'accueil et d'intégration durable des nouveaux arrivants.

La politique découle de la planification stratégique 20/30 de Saint-Pascal. Elle a pour principal objectif de doter la Ville d'un cadre d'intervention concertée en matière d'accueil et d'intégration, où les rôles et les responsabilités de principaux acteurs en intégration sont clarifiés pour une meilleure compréhension et pour plus d'efficacité.

En d'autres mots, le document se veut un outil détaillant la structure organisationnelle de l'accueil au Kamouraska, son fonctionnement, notamment en relatant les champs d'expertise des cinq organisations locales qui s'impliquent activement dans l'une ou l'autre des étapes de l'accueil; à commencer par l'attractivité au territoire, le recrutement des personnes, l'accompagnement à l'arrivée et l'intégration complète.

La nouvelle politique, adoptée au début du mois de novembre, comprend un ensemble d'objectifs, de valeurs et de principes directeurs. La Ville aura pour devoir de veiller à la bonne application de la politique et d'assurer sa mise à jour.



POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS





ÉGLISE DE SAINT-PASCAL

CONCERT D'ORGUE

17 NOVEMBRE 2024 - 15 H

Dans le cadre du 60e anniversaire de l'orgue Casavant de Saint-Pascal, le célèbre organiste Jean-Guy Proulx offrira un concert **gratuit** à l'Église de Saint-Pascal. Ce concert est dédié à Monsieur Jacques Boucher



Jean-Guy Proulx est considéré comme une figure marquante de la Culture de l'orgue au Québec et au Canada

Saint-Pascal

60^e ANNIVERSAIRE DE L'ORGUE CASAVANT

À l'occasion du 60^e anniversaire de l'orgue Casavant de Saint-Pascal, le célèbre organiste Jean-Guy Proulx donnera un concert gratuit à l'Église de Saint-Pascal le 17 novembre prochain, à partir de 15 h.

Artiste invité par les Sociétés d'orgue du Québec, du Canada, des États-Unis et d'Europe, Jean-Guy Proulx poursuit une brillante carrière d'organiste comme interprète convaincu. Professeur retraité au Conservatoire de musique de la Ville de Québec, Jean-Guy Proulx a été appelé dès l'âge de 19 ans à devenir organiste titulaire de la cathédrale de Rimouski.

En avril 2013, Jean-Guy Proulx a été le seul Canadien à être invité à jouer en récital à Notre-Dame de Paris dans le cadre du jubilé marquant le 850^e anniversaire de la Cathédrale.

Jean-Guy Proulx est considéré comme une figure marquante de la Culture de l'orgue au Québec et au Canada.

Ce concert d'orgue est dédié à monsieur Jacques Boucher.

LA PLACE DE L'EXPO RÉCOMPENSÉE AUX LAURÉATS 2024 DE CULTURE BAS-SAINT-LAURENT

La Ville de Saint-Pascal et la Société d'agriculture du comté de Kamouraska ont été récompensées au Gala des prix Culture Bas-Saint-Laurent du 3 octobre dernier, en recevant le Prix du patrimoine du Bas-

Saint-Laurent 2024 pour le Patrimoine immobilier - volet Projet. Cette distinction a été décernée pour le projet *la Place de l'Expo : Valorisation du pavillon ancestral*.



Crédit : Culture Bas-St-Laurent

PRIX DU PATRIMOINE
LAURÉAT 2024 | VOLET PROJET

LA PLACE DE L'EXPO : VALORISATION DU PAVILLON ANCESTRAL

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU
COMTÉ DE KAMOURASKA ET LA VILLE
DE SAINT-PASCAL

MRC DE KAMOURASKA



Le projet, réalisé en 2023, a permis la remise en état du pavillon de l'exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska. Grâce à un partenariat fructueux entre la Société et la Ville de Saint-Pascal, cette restauration a favorisé la création du Marché de l'Expo, un marché public trois saisons, ainsi que de l'Atelier des savoirs Desjardins, un espace dédié à l'éducation et à la valorisation des savoir-faire traditionnels. Le bâtiment est désormais un élément phare de la vie communautaire dans le milieu.

CENTRE SPORTIF**❖ Horaire des activités libres**

Des périodes de hockey libre et de patinage libre sont prévues à chaque semaine. Cependant, comme l'horaire peut varier, nous vous invitons à consulter de façon hebdomadaire le www.villesaintpascal.com, section *Loisirs*, onglet *Activités libres - Centre sportif* afin de connaître l'horaire établi.

Le Service des loisirs souhaite effectuer un rappel : pour des raisons de sécurité, il est important de respecter les groupes d'âge établis pour les périodes de hockey libre. De plus, le casque (avec grille ou visière) et les gants sont obligatoires pour tous lors de ces périodes.

❖ Location de glace

Il est possible d'effectuer la location de l'aréna; pour connaître les disponibilités et les coûts, veuillez communiquer avec le Service des loisirs.




 GROUPE VOCAL
 MOUV'ANSE

CONCERT DE NOËL AU PROFIT DE LA FABRIQUE

Église de Saint-Pascal
Le samedi 21 décembre à 20 h

Imprégnez-vous de l'esprit de Noël à l'église de Saint-Pascal en assistant au concert de Noël présenté par le groupe vocal Mouv'Anse de La Pocatière. 45 choristes rendront ce moment inoubliable par des chants et de la musique traditionnelle.

Les billets au coût de 20 \$ pour les adultes et 10 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans seront en vente bientôt. Surveillez nos prochaines publications dans le bulletin paroissial ou sur Facebook : *Fabrique de la Paroisse de St-Pascal*



**OFFRE
D'EMPLOI**

↓

**Surveillant
anneau de glace
et glissade**

Saint-
pascal

Le Service des loisirs requiert du personnel étudiant pour combler les heures d'opération de l'anneau de glace et de la glissade.

Tâches :

- Accueillir les utilisateurs;
- Compléter le rapport journalier des activités;
- Voir au bon déroulement et appliquer les règles de sécurité;
- Dénéiger l'équipement, au besoin;
- Effectuer toutes autres tâches connexes qui pourront lui être confiées.

Exigences :

- Être aux études;
- Être âgé de 14 ans et plus;
- Disponibilité en soirée, la fin de semaine et lors des congés scolaires;
- Sens des responsabilités;
- Bonne condition physique;
- Disponibilité de la mi-décembre à la mi-mars.

Salaire :

- À compter de 16,75 \$; selon la politique salariale en vigueur.

**Transmettre votre curriculum vitae
avant le 15 novembre 2024 :
loisirs@villestpascal.com ou
420, rue Notre-Dame
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0**



CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE

Le Club de patinage a débuté sa saison 2024-2025 à la mi-septembre avec l'école de patinage. Notre collecte de produits consignés, au début octobre, fut un beau succès une fois de plus. Merci à tous de votre générosité! Les deux premières compétitions pour les patineuses Stars auront lieu du 15 au 17 novembre à Saint-Jean-Port-Joli et par la suite le 29-30 novembre et 1^{er} décembre à Trois-Pistoles. Suivez-nous sur notre Facebook pour les résultats.

Il est toujours possible de nous apporter vos produits consignés pour notre financement.
 Chez Andrée-Anne : au 870, rue Desjardins, Saint-Pascal
 Chez Marlène : au 192A, route 230 Ouest, Saint-Philippe-de-Néri



L'IMPÉRIAL, FIN PRÊT POUR SON DÉBUT DE SAISON!

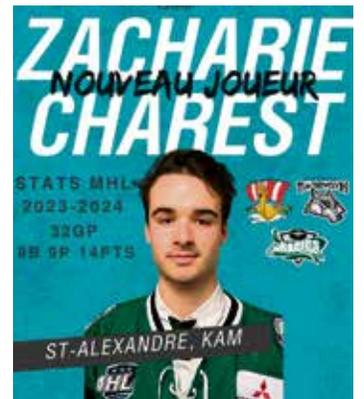
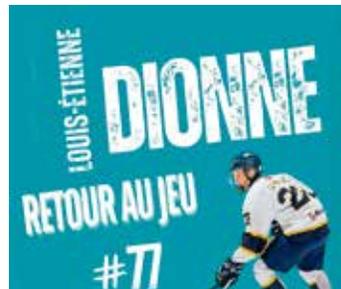
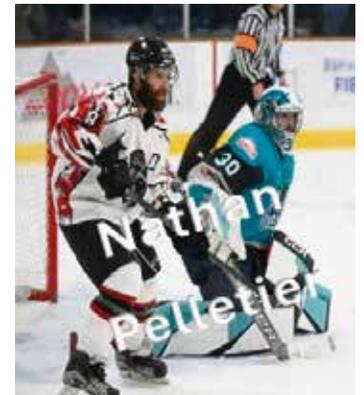
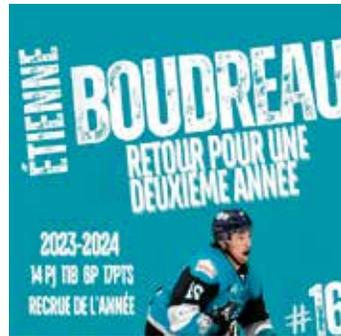
Avec le retour d'Étienne Boudreau (recrue de l'année), Nathan Pelletier devant le filet et l'arrivée des Zacharie Charest,

Louis-Étienne Dionne et Nathan Gagnon, l'Impérial est maintenant d'attaque pour cette 22^e saison!

Le premier match de la saison aura lieu sur la route alors que l'Impérial affrontera nul autre que les champions des séries, le Transport Gosselin de Saint-Cyprien, le 2 novembre prochain.

Match d'ouverture le 9 novembre

Un premier rendez-vous à ne pas manquer pour les partisans, ce samedi 9 novembre, à compter de 19 h 30, alors que le Transcontinental sera le visiteur pour le match d'ouverture!

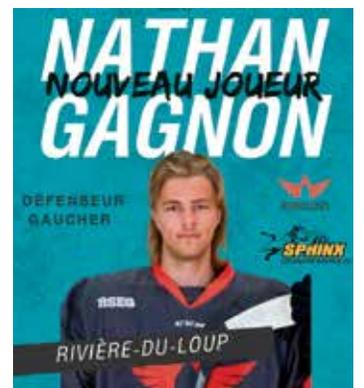


24 | IMPÉRIAL
25 | CALENDRIER

KRTB CIRCUIT SENIOR
KRTB

NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER	
02	20:00	07	19:30	04	19:00
09	19:30	14	20:00	11	19:30
15	20:30	20	20:30	25	19:30
16	19:30	27	20:00	31	20:30
23	19:30	28	19:30		
29	20:30				

TOUS ENSEMBLE VERS LA VICTOIRE





COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE PLATEFORME DE COVOITURAGE AU BAS-SAINT-LAURENT

Afin de promouvoir des solutions de transport durable et accessible, une nouvelle plateforme de mobilité en ligne appelée Embarque Bas-Saint-Laurent voit le jour grâce à la mobilisation et à la concertation de plusieurs partenaires régionaux. Cette plateforme offre un service de covoiturage à toute personne habitant ou visitant la région du Bas-Saint-Laurent. Cette option de transport plus économique, écologique et socialement responsable est facile à utiliser, et l'inscription est gratuite.

En réduisant le nombre de véhicules à occupant unique sur la route, ce service de covoiturage vise à diminuer la congestion routière, réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en renforçant le sentiment d'appartenance des résident·es à leur communauté. Elle s'inscrit dans la vision et la volonté des acteurs du milieu d'occuper le territoire de manière dynamique et durable et d'offrir des services accessibles en transport.

Ce projet de coopération intermunicipale, développé en collaboration avec les huit MRC du Bas-Saint-Laurent et leurs transporteurs, ainsi qu'avec le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, est possible grâce au financement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds régions et ruralité. Il s'inscrit dans les actions

structurantes de mise en place de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent.

« Nous sommes enthousiastes à l'idée de présenter cette plateforme novatrice qui répond non seulement aux besoins en matière de transport, mais qui favorise également le sens de la communauté et de la responsabilité environnementale », a déclaré Chantale Lavoie, présidente du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et préfet de la MRC de La Matapédia.

« Je suis très heureuse de constater que les municipalités ont ce désir de travailler ensemble et d'unir leurs ressources, au bénéfice des citoyennes et citoyens! Grâce aux différents partenaires, la nouvelle plateforme facilitera le covoiturage. Les retombées seront positives pour l'environnement et pour la population. C'est toujours une fierté, pour notre gouvernement, d'encourager des initiatives comme celle-ci! », mentionne Maïté Blanchette

Vézina, députée de Rimouski et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent. La plateforme est désormais disponible à l'adresse suivante: <https://embarquebsl.ca/>. Un soutien sera offert pour répondre aux questions des utilisateurs. Nous vous invitons nombreux à covoiturer et à rejoindre l'aventure collective d'Embarque Bas-Saint-Laurent!



À propos du Collectif régional de développement

Créé par les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, le CRD est un organisme de concertation et de planification dont la mission est de promouvoir et de soutenir le développement économique, social et culturel du Bas-Saint-Laurent. Le conseil d'administration est formé des préfets des huit territoires de MRC.

Julie Collin, adjointe administrative
Collectif régional de
développement du
Bas-Saint-Laurent
jcollin@crdbsl.org
Tél. : 418 724-6440, poste 221





**L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES
DU KAMOURASKA EST**

40^e anniversaire de l'APHK



Le 28 septembre dernier, l'APHK a tenu en grande pompe le souper-gala célébrant le 40^e anniversaire de l'organisme. Cette soirée aux allures de bal a réuni 170 personnes à la salle municipale de Kamouraska. Cinquante-cinq trophées et certificats ont été remis pour la contribution des membres actifs et des bénévoles à la vitalité de l'organisme. La soirée a aussi été l'occasion de diffuser des capsules vidéo tournées en juin dernier avec TVCK et maintenant disponibles sur la chaîne YouTube de l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est.

Le soutien de la communauté pascalienne a été remarquable. Si tous ont pu se présenter sur le tapis rouge dans leurs plus beaux atours, c'est notamment grâce à

une belle collaboration de L'Atelier du partage. Les Lions et le Club Optimiste de Saint-Pascal ont contribué au financement de la soirée. L'événement a reçu une belle couverture du journal *Le Placoteux* et a été désignée « Bonne nouvelle du jour » à CIMT.

Félicitations à tous les lauréats, membres actifs et bénévoles : l'APHK rayonne grâce à votre participation et votre implication. Toute notre reconnaissance à tous ceux qui ont rendu la soirée possible!



CRÉDIT D'IMPÔT
DISPONIBLE

Mise aux normes
d'installations septiques

Visitez le www.revenuquebec.ca

CRÉDIT D'IMPÔT

Vous devez mettre aux normes vos installations septiques?

Saviez-vous que le gouvernement du Québec applique un crédit d'impôt remboursable quand vous effectuez votre mise aux normes?

Ce crédit d'impôt s'applique pour les années 2017 à 2026. Remboursement autour de 20 % des coûts jusqu'à un maximum de 5 500 \$. Informations complètes

Crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles | Revenu Québec (revenuquebec.ca)



DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

Le 3 octobre dernier, a eu lieu dans nos locaux un 5 à 7 pour célébrer nos 40 ans d'existence dans la Ville de Saint-Pascal. C'est plus de 25 personnes qui sont venues nous raconter souvenirs et anecdotes. La Maison des jeunes tient à remercier tout spécialement les 6 jeunes qui sont venus prêter main forte. Nous sommes fiers de vous, Arielle, Audrey-Anne, Rafaël, Louis-Borromé, Dany et Yohan. Nous aimerions également souligner trois membres super importants qui ont assisté à notre soirée. Monsieur Francis Bernier membre jeune fondateur, mesdames Rose-Hélène Bouffard, première présidente et Lyne Lajoie, première employée été Canada. Sans oublier monsieur Jean-Guy Fernandes, organisateur communautaire qui était absent. Sans eux, la MDJ ne sera pas ce qu'elle est aujourd'hui. Grâce à vous, il y a une place pour nos jeunes et cela n'a

pas de prix. Merci pour tout! Un souper retrouvailles aura lieu le 10 mai 2025. Plus de détails sont à venir.

Vous pouvez également nous écouter tous les mercredis dès 9 h 05 au poste de radio 97,5 pour savoir toutes les nouvelles de la semaine à venir.

La Travée, toujours en fonction, est à la recherche de nouveaux contrats pour nos jeunes. Exemple de menus travaux possibles : gardiennage, ramasser les feuilles, ramasser les pommes, déneiger l'entrée d'une cour, etc. Pour plus d'informations, vous pouvez nous téléphoner au 418 492-9002.

Vous pouvez consulter notre site Internet au www.mdjstpascal.ca ou notre page Facebook pour de l'information supplémentaire.

Caroline Beaulieu
Intervenante, responsable de l'animation
418 492-9002



Membres fondateurs



Équipe de travail présente lors de cet événement

Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi?

Services d'aide à l'emploi Kamouraska peut vous aider.
Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.



555, rue Hudon
Saint-Pascal G0L 3Y0
(sur rendez-vous)

1011, 6^e avenue Pilote
La Pocatière G0R 1Z0

Pour information:
418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de:



**L'UNITÉ DOMRÉMY ET
LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS
VOUS INVITENT**

L'unité Domrémy et le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal vous invitent le samedi 14 décembre 2024, à un souper dansant à 16 h, à la salle communautaire de Kamouraska, au coût de 25 \$, avec la musique de Jean-Paul et Sylvie.

Bienvenue à tous pour fêter Noël!

Pour réservations :

Gisèle Chamberland, présidente
Unité Domrémy
418 492-3626

Nicole Despatis présidente,
Club des 50 ans et plus
418 308-0563

**REMERCIEMENTS DES CHEVALIERS
DE COLOMB, CONSEIL 2941**

Le conseil 2941 des Chevaliers de Colomb de Saint-Pascal remercie sincèrement les personnes qui ont participé au B.B.Q. du 31 août 2024.

310 cartes ont été vendues. Ceci nous permet de continuer l'œuvre des Chevaliers de Colomb et d'aider les personnes les plus démunies.

Merci beaucoup!

**INVITATION DU CERCLE DE
FERMIÈRES DE SAINT-PASCAL**

Le Cercle de Fermières de Saint-Pascal vous invite à venir visiter son kiosque lors du Marché de Noël qui aura lieu au Marché de l'Expo les 7 et 8 décembre 2024 de 10 h à 17 h.

Et bien sûr, continuez de surveiller nos activités publiées dans le journal Le Placoteux et sur notre site Facebook : Cercle de fermières Saint-Pascal.

VIVRE EN SITUATION DE PAUVRETÉ,
ÇA PEUT ARRIVER À TOUT LE
MONDE. PERSONNE N'EST À L'ABRI!

**ÉPICERIE DE
NOËL**

SAINT-PASCAL

DATE LIMITE POUR FAIRE VOTRE
DEMANDE: **22 NOVEMBRE 2024**

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DU
CENTRE ACCUEIL-PARTAGE
TEL: 418-308-1008

Centre-Femmes
LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA 418-492-1449

6 et 20 novembre 13h30 - Atelier transformation

7 novembre 13h30 - Écriture biographique

14 novembre 13h00 - Démystifier les troubles neurocognitifs
Atelier organisé et animé par la société Alzheimer du Bas-St-Laurent

6-13-20-27 novembre 10h30 - Yoga avec Cynthia \$

22 novembre 18h00 - Activité interculturelle : Échange de vêtements d'hiver

... et bien plus

VOIR LA PROGRAMMATION COMPLÈTE www.lapasserelledukamouraska.org



carrosserie
SÉBASTIEN MASSÉ
418 308-1001

CarrXpert
Carrossier expert
KAMOURASKA

✓ Équipements à la FINE POINTE de la technologie
✓ Techniciens CERTIFIÉS ✓ Travaux GARANTIS À VIE

- Carrosserie • Mécanique et alignement
- Redressement de châssis avec système 3D
- Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
 - Traitement antirouille

enterprise 216, rue Rochette, Saint-Pascal 



familiprix
EXTRA

 **Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier**
PHARMACIENNES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 20 h Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 13 h

555, rue Taché, Saint-Pascal **418 492-1234**

Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin! 



CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430 • Téléc. : 418 492-2832

Riche en expertises

Carolyne Thériault, CPA auditrice
carolyne.theriault@mallette.ca

Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice
jessy.lemieux@mallette.ca

Pascal Briand, CPA auditeur
pascal.briand@mallette.ca

La Pocatière : 418-856-2690
St-Pascal : 418-492-3515

mallette.ca **MALLETTE**



Clinique auditive Kamouraska
MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE

 1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF
OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!

 489, AVENUE
D'ANJOU
SAINT-PASCAL



ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage

vdrapeau@royallepage.ca 

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

HÉLAINE PETTIGREW
Conseillère en publicité
418 492-2706 poste 108
helaine@leplacoteux.com

491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

WWW.LEPLACOTEUX.COM



Gens D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

Vous aimeriez devenir
membre **gratuitement?**

Louis Turbide
418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com

 @gensdaffairesdesaintpascal

Votre spécialiste EN CHAUFFAGE DANS L'EST DU QUÉBEC

GRAND CHOIX DE POÊLE ET FOURNAISE À BOIS CERTIFIÉS EPA 2020



**VENEZ VOIR NOTRE SALLE DE MONTRE
PLUS DE 20 MODÈLES EN INVENTAIRE**

**CONSEIL D'EXPERT • SERVICE DE LIVRAISON,
D'INSTALLATION, D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE D'APPAREIL**



UN POÊLE À GRANULES POUR UN NIVEAU DE CONFORT OPTIMAL

PERFORMANT • AUTONOME • ÉCONOMIQUE



Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
info@camilledumais.com

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire
Le Placoteux, en bloquant les nouvelles de ses
plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé et ne manquez rien
de l'actualité traitée dans votre hebdomadaire
Le Placoteux en
vous inscrivant à notre infolettre.

Pour vous inscrire,
rendez vous sur
leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD